



Compte rendu de la réunion du Comité Régional d'Ile de France du jeudi 24 juin 2010

Réunion de comité directeur

Début de la réunion à 20h15

Comme Bernard Bruche a prévu d'intervenir sur un certain nombre de sujets et en l'absence de Marie-Pierre, il est demandé à Maurice Pellequer de prendre le compte rendu.

Le **déménagement** s'est fait en 3 jours la semaine précédente. Il reste toutefois pas mal de petits problèmes à régler, des deux cotés. Les cadres s'étaient installés en anticipation.

Patrick Lemesle annonce qu'il a des soucis professionnels et qu'il va donc mettre un terme à sa présidence.

Bernard Bruche comprend que la succession a été difficile et souhaite qu'on reparte d'un bon pied. Il faut tout remettre à plat. La question est posée sur la date de prise d'effet de cette décision et la façon de gérer la suite. A la lecture des statuts, le prochain bureau prendra acte de la démission de Patrick qui aura été notifiée entretemps. Le président procédera à la désignation d'un intérimaire et la désignation d'un nouveau président sera votée par la prochaine AG, après avoir remplacé les démissionnaires.

La charge de gestion est importante avec le départ de Philippe Letartre et pour décharger le trésorier Yannick Petit, il faut que la secrétaire qui va être recrutée ait aussi des compétences comptables de façon à passer toutes les écritures.

Commission jeunes

Le Comité recherche un volontaire pour reprendre la commission jeune après le départ de Mathieu Gramfort en tant que président de la commission. La question est posée de la charge que cela représente : animation des deux réunions annuelles de la commission, remise des récompenses aux TRJ et Franciliennes, déplacement sur la semaine jeune. Didier Desrutin se déclare intéressé par le poste et donnera sa décision au prochain CD.

Fonctionnement du Pôle

Le CTR, Guillaume Duborper fait un point sur le fonctionnement du pôle Francilien. Les résultats sont satisfaisants, tous les jeunes montent de classe et sont gardés. 2 familles pourraient avoir des difficultés à assumer les frais d'hébergement, 297€ par mois sur 10 mois.

Il y aurait 2 nouvelles candidatures, une du 78 et une de Rhône Alpe. Pour Fred, il peut fonctionner jusqu'à 12. Guillaume nous rappelle l'urgence à fixer le prix de pension, les pôles espoirs sont à 3100€ et il n'est pas prévu d'augmenter la facturation du côté du CNSD.

Plusieurs pistes sont évoquées : si inscrits sur les listes de haut niveau, le conseil régional peut donner une aide personnalisée à l'archer. Le pôle a été ouvert avec l'appui de la DR et elle doit continuer à soutenir en particulier en finançant le salaire de Fred. Cout 36000€ dont 9000€ pris par le PEA. Le partenariat public-privé sera mis en place.

Les militaires nous réclament le Consuel et les plans de l'installation électrique. On va passer par l'APAVE pour le faire faire.



Compte rendu de la réunion du Comité Régional d'Ile de France du jeudi 24 juin 2010

Discussion sur les conditions dans lesquelles on peut accepter un archer d'une autre région dans le centre. Le Comité arrive à la conclusion que pour le traiter de la même façon que les autres il faut qu'il soit licencié en Ile de France.

Comme les prix de pension ne doivent pas augmenter, le montant de la pension est fixé à 3100€ pour l'année prochaine

Immobilisation du Comité

Bernard Bruche présente l'état des immobilisations qui plombent notre déficit. Il en ressort 28 725,97€ d'achats informatiques en 2007 non encore amortis. Le trésorier précédent s'était plaint en privé de ces pratiques mais jamais en AG. Comme ces dépenses ont été effectuées sans aucun accord du Comité ni du bureau et en absence de toute convention, il propose à Christian Hézely de reprendre le matériel qu'il a acheté et de rembourser le Comité. Ce qui est refusé.

Une discussion animée s'engage. Départ de Marie-Pierre qui est outrée. Depuis le dernier Comité, preuve a été faite que les « pokets » financés par la région étaient bien aux championnats d'Europe junior au Portugal mais qu'ils n'auraient pas servi...

Il est également demandé à Christian Hézely d'avoir un système d'exploitation qui puisse faire fonctionner les Pockets, cela est également refusé. Le comité a donc plus de 20 000 euros de matériel non utilisable.

L'existence de la société HECDEV est évoquée et Christian Hézely dit dans un premier temps ne pas savoir ce que c'est. Comme on lui fait remarquer que c'est encore un mensonge, il reconnaît qu'il sait mais ne veut pas répondre. En tout état de cause, il refuse à nouveau l'offre qui lui a été faite en indiquant qu'on ne peut pas lui revendre du matériel qui était financé sur un contrat d'objectif (de 2005).

Jean-Marie Lemerrier fait remarquer que ces Pockets ont été utilisés sur les DR, il lui est répondu sur une DR à l'essai et ils n'ont pas fonctionnés.

Factures SFR

Les factures SFR sont exorbitantes de l'ordre de 250 € par mois pour certains téléphones qui consomment beaucoup (1300 à 1500 textos). Mandat est donné au secrétaire Général pour résilier ces contrats et assurer le portage des numéros vers des abonnements moins chers.

Fonctionnement

Le Comité revient sur le fonctionnement et les difficultés à se faire rembourser pour les cadres qui ont avancé de l'argent. Les délégations de signatures ont été faites la semaine dernière et tout devrait rentrer dans l'ordre.

L'absence d'une secrétaire efficace nous a beaucoup pénalisés et continue de le faire. Il faut donc recruter une secrétaire comptable pour mi aout comme indiqué précédemment.

Commission sportive



Compte rendu de la réunion du Comité Régional d'Ile de France du jeudi 24 juin 2010

Jean-Luc Herment se plaint de l'absence de rigueur sur les championnats régionaux parcours. Des personnes non inscrites participent, des inscrits ne viennent pas, on ne reçoit jamais certains résultats. Il est proposé une sanction de principe.

La réunion d'harmonisation du calendrier a eu lieu le mercredi 16 juin. 5 clubs qui ne présentaient pas d'arbitres et qui n'organisaient pas un championnat départemental ont vu leurs dates refusées.

Ce sont : Les Ulis, Wissous, Massy, Grigny et Bois-Colombe. Pas d'opposition du Comité. Possibilité pour ces clubs de prendre l'organisation d'une des compétitions jeunes.

Le championnat régional salle aura lieu sur un seul WE les 5 et 6 février ou les 12 et 13 février à la Halle Carpentier. L'incertitude sur la date devrait être levée le 22 juillet avec la réponse de la ville de Paris.

DRE filles : proposition de les passer à 16 équipes. On a vu cette année que la gestion d'une DR à 12 équipes pose des problèmes en particulier de synchronisation avec les autres groupes. Selon toute vraisemblance, une équipe va descendre de D2, Sarcelle ou Mitry-Mory. Les 3 équipes qui devaient descendre en DRH resteraient.

ETR

Guillaume signale un reliquat de CNDS pour acheter des cibles.

La location de véhicules est un poste important dans les déplacements du pôle. S'assurer qu'il est possible d'acheter un véhicule d'occasion sur du CNDS. Des chiffres précis doivent être donnés.

Le CTR souhaite une réorganisation des GER en plusieurs groupes :

1. Cadets et Juniors
2. Benjamins et Minimes sélectionnés sur les résultats des TRJ
3. Un groupe issu des détections

Le GER CJ (1) aura 3 stages de 2/3 jours, le GER BM (2) aura un stage de 2 jours en avril plus 4 dimanches et le GBM (3) aura 4 dimanches plus les CPS départementaux.

Le cout est évalué à 2500€ (1)+2200€ (2)+1500€ (3) soit 6200€ à reprendre dans le prévisionnel. Bernard Bruche demande que soit listé les besoins en jours pour évaluer le coût réel.

La région a arrêté de faire des formations CQP qui ont été reprises depuis plusieurs années par la fédération à Chennevières.

Les livrets rouges (carquois) n'ont pas tous été distribués à l'AG. Il faut retrouver les demandes dans les cartons.

Fin de la réunion à 0h

Prochaine réunion : jeudi 9 septembre 2010 à 20h au Comité.



Compte rendu de la réunion du Comité Régional d'Ile de France du jeudi 24 juin 2010

Le secrétaire de séance
Maurice Pellequer

Le secrétaire Général
Bernard Bruche